

BROCHURE INTERDICTION DE JEU

Principe et base juridique

- Les casinos sont tenus par la loi d'imposer une interdiction de jeu si la personne concernée est soupçonnée d'être surendettée, de ne pas remplir ses obligations financières ou de ne pas faire face à des risques disproportionnés par rapport à ses revenus et à son patrimoine.
- La base juridique pour la mise en application et la levée des interdictions de jeu est tirée des dispositions de la loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAr) et de l'ordonnance fédérale sur les jeux d'argent (OJAr) :
 - **Interdiction des jeux d'argent Art. 80, al. 1, let. a et b LJAr**
 - **Interdiction de jeu Art. 80 Al. 2 LJAr**
 - **Interdiction volontaire de jeu Art. 80, al. 5 LJAr**
 - **Levée de l'interdiction de jeu Art. 81 Al. 1 - 3 LJAr**
 - **Suppression d'une demande d'interdiction volontaire de jeu Art. 84 LJAr**

Interdiction de jeu

L'interdiction s'applique dans toute la Suisse et la Principauté du Liechtenstein à tous les jeux de casino sous licence, dans les casinos et sur Internet ainsi qu'aux loteries en ligne, aux paris sportifs et aux jeux d'adresse et aux jeux de grande envergure définis par l'autorité intercantonale (art. 80 de la loi sur les jeux d'argent). Cela signifie, par exemple, que l'interdiction s'applique également à la participation à la loterie suisse via Internet et aux autres jeux proposés en ligne par Swisslos et la Loterie Romande.

L'interdiction est inscrite dans un registre national. Les droits d'accès à ce registre sont régis par la loi.

Suppression de l'interdiction de jeu

Une exclusion de jeu peut être levée au plus tôt trois mois après son entrée en vigueur, à la demande de la personne exclue, si le motif de l'exclusion n'existe plus. La demande doit être soumise au casino ou à la société de loterie qui a imposé l'interdiction. Une agence spécialisée reconnue au niveau cantonal doit être impliquée dans la procédure d'annulation (art. 81 de la loi sur les jeux d'argent). Lors d'un entretien personnel avec la personne concernée, la situation financière et personnelle est vérifiée. Les raisons qui ont conduit à l'interdiction sont également vérifiées comme n'existant plus. L'intéressé doit présenter les documents exigés par le casino (extrait du registre des poursuites, preuve de salaire ou d'avoirs, etc.)

En cas de décision négative du casino ou si la personne concernée refuse de coopérer, elle reste exclue du jeu jusqu'à nouvel ordre. Une nouvelle demande de levée de l'interdiction ne peut être introduite au plus tôt qu'après un an.

Une interdiction volontaire en vertu de l'art. 80, al. 5 LJAr peut, en vertu de l'art. 84 LJAr, peut être levée au plus tôt après une période de trois mois.

Violation l'interdiction de jeu

Les tentatives de la personne concernée de violer l'exclusion des jeux peuvent entraîner des mesures juridiques de la part du casino (plainte pour violation de domicile selon l'article 186 du Code pénal, CP). Les gains de jeu des personnes exclues sont considérés comme illégitimes et sont versés par les casinos à la caisse de compensation AVS. Les mises déjà effectuées ne peuvent pas être remboursées.

On peut aussi être volontairement exclu des jeux d'argent à l'étranger.

Informations sur les interdictions de jeu des casinos frontaliers

En **Autriche**, tous les casinos sont gérés par Casinos Austria. Vous pouvez vous faire interdire sur place ou en faire la demande par écrit, également avec une copie de votre pièce d'identité. En Autriche, le système de contrôle d'accès est mis en réseau à l'échelle nationale.

Adresse: Casinos Austria AG, Responsible Gaming, Rennweg 44, 1030 Wien
Hotline: 0800 202 304
E-Mail: help@casinos.at

En **Allemagne**, il existe un système d'interdiction à l'échelle nationale concernant le jeu excessif, prescrit par la loi et indépendant du fournisseur. Afin de vous interdire volontairement de jeu, il est préférable d'enregistrer vos données personnelles sur place, de sorte que le blocage s'applique immédiatement. Dans le cas d'une demande écrite d'interdiction volontaire, celle-ci sera mise en œuvre dans un premier temps, mais la personne concernée sera également contactée afin de prouver son identité dans un deuxième temps (contrôle d'identité).

Adresse: Baden-Württembergische Spielbanken GmbH & Co KG, Werderstrasse 4,
D-76530 Baden-Baden
Téléphone : 0049 722 13 02 40
Email : info@bw-casinos.de

En **France**, l'exclusion des jeux peut être demandée par écrit au ministère de l'Intérieur ou en personne à la Police Judiciaire. Veuillez vous munir de vos papiers d'identité pour vérifier vos données personnelles.

La durée de l'exclusion des jeux est de trois ans au minimum. La levée de l'exclusion des jeux peut être demandée par écrit au ministère de l'Intérieur à l'issue de cette période.

Vous trouverez ici les coordonnées de la Police Judiciaire proche de la frontière ainsi que des informations complémentaires sur les exclusions de jeux à l'étranger : <https://www.careplay.ch/fr/exclusion-des-jeux/exclusion-a-l-etranger/>

N'hésitez pas à nous contacter directement à : customercare@casino777.ch